

Équipements de Protection Individuelle

- ✓ **Masque avec filtre P3** : faible empoussièrément pour les interventions de courte durée
- ✓ **Ventilation assistée** pour une exposition de longue durée
- ✓ **Adduction d'air** pour les opérations très exposantes comme le sablage
 - ✓ Les appareils et filtres doivent être stockés à l'abri des polluants, dans une boîte hermétique et propre
 - ✓ Les filtres doivent être changés régulièrement
 - ✓ Les appareils réutilisables doivent être nettoyés après chaque utilisation
 - ✓ Formation des salariés au port du masque

Bonnes pratiques d'hygiène

- ✓ Se doucher avant de quitter son poste de travail (A la fin de la journée)
- ✓ Ne pas manger sur le lieu de travail
- ✓ Se laver les mains et le visage avant de porter les mains à la bouche notamment avant de fumer, de boire ou de manger.
- ✓ Dépoussiérer les vêtements de travail avec un aspirateur muni d'un filtre à haute efficacité
- ✓ Pas de soufflette
- ✓ Préférer une combinaison à usage unique quand cela est possible
- ✓ Séparer les vêtements de ville des vêtements de travail
- ✓ Ne pas ramener à son domicile des vêtements souillés



APST-BTP-RP

110 avenue du Général Leclerc - BP1

92340 Bourg-la-Reine

01 46 83 50 00

www.apst.fr



SILICE CRISTALLINE

Employeur : j'évalue, je réduis le risque, je protège



Où trouve-t-on la silice ?

En milieu de travail, la silice cristalline peut être trouvée dans des matériaux comme le grès, le granit, le sable, l'ardoise, l'argile, les granulats, les matériaux composites type CORIAN® ... Mais aussi dans des produits tels que le béton, le mortier, le ciment, la brique, le mastic, la peinture...

Informations clefs sur la silice cristalline

- ✓ Arrêté du 26/10/20 : « les travaux exposant aux poussières de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail » sont cancérogènes.
- ✓ Classée cancérogène certain depuis 1997 par le CIRC¹
- ✓ Fait l'objet d'un tableau des maladies professionnelles n°25
- ✓ VLEP² 8h : Quartz : 0,1 mg/m³, tridymite et cristobalite : 0,05 mg/m³
- ✓ Les salariés exposés à la silice cristalline doivent bénéficier d'un Suivi Individuel Renforcé pendant leur activité puis d'un suivi post-professionnel. Employeur, pensez à déclarer la silice cristalline comme risque particulier.

Quels sont les effets sur la santé ?

- ✓ Voie de pénétration dans l'organisme : **voie respiratoire**
- ✓ Les **poussières alvéolaires** sont les plus fines et donc les plus dangereuses car elles peuvent atteindre les zones les plus profondes du poumon (**les alvéoles**)

Exposition ponctuelle	Irritation des yeux et des voies respiratoires.	
Exposition chronique	Silicose	Fibrose pulmonaire irréversible qui n'apparaît en général qu'après plusieurs années d'exposition. Son évolution se poursuit après la cessation de l'exposition. Il n'existe aucun traitement efficace
	Cancer broncho-pulmonaire	« Les travaux exposant aux poussières de silice cristalline alvéolaire issue de procédés de travail » sont cancérogènes (Arrêté du 26/10/20)
	Maladies auto-immunes	Sclérodémie systémique...
	Pathologies respiratoires	BPCO, emphysème, tuberculose

Pour ces pathologies, l'effet du tabagisme peut être additif voire multiplicatif

¹ Centre International de Recherche sur le Cancer

²Valeur Limite d'Exposition Professionnelle

Comment évaluer et prévenir le risque ?

- ✓ Identifier les tâches exposantes
- ✓ Évaluer le degré et la durée d'exposition
- ✓ Rédiger un plan d'actions visant à supprimer ou à réduire les expositions
- ✓ Mettre en œuvre des mesures de prévention

Mesures de prévention

Travailler à l'humide



Machine équipée d'un système d'aspiration



Engins avec des cabines pressurisées



Aspirateur industriel très haute efficacité avec un filtre HEPA



⊗ Proscrire balais et soufflettes

Autres mesures possibles

- ✓ Effectuer des contrôles d'empoussièrement
- ✓ Vérifier régulièrement l'efficacité des installations d'aspiration
- ✓ Installer des équipements d'hygiène
- ✓ Fournir des EPI adaptés au poste de travail et les entretenir
- ✓ Informer et former les salariés sur les risques, les moyens de prévention et les pratiques d'hygiène.

Ces méthodes de travail permettent de diminuer les émissions de poussières mais pas de les supprimer. Parfois les expositions restent significatives. D'où l'importance d'effectuer des contrôles d'empoussièrement réguliers.